

## **« Ralentissez et écartez-vous » : Philippe Tabarot lance une campagne de sensibilisation pour la sécurité des agents des routes**



Le 14 mai dernier, deux agents de la Direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France (DiRIF) ont été percutés par un poids-lourd alors qu'ils intervenaient sur une bande d'arrêt d'urgence. Un agent est décédé et l'autre a été grièvement blessé. Depuis 2014, 13 agents des routes ont été tués dans l'exercice de leurs missions dont 9 au cours de ces trois dernières années.

Ces accidents dramatiques sont majoritairement causés par des comportements à risque des usagers et notamment un défaut d'attention. Afin de protéger ces agents, le ministère chargé des Transports lance de nouveau une campagne de communication nationale pour faire respecter le corridor de sécurité à l'approche d'un chantier ou d'un véhicule en intervention.

À cette occasion, le Ministre annonce également la création d'une semaine nationale dédiée à la sécurité des agents des routes, qui sera organisée chaque année, en amont des congés d'été, afin de sensibiliser durablement les automobilistes à cet enjeu majeur.

9 000 agents de l'État ou sociétés d'autoroute travaillent chaque jour sur le réseau routier et autoroutier national. Ils effectuent près de 800 000 interventions par an pour assurer la sécurité des automobilistes : balisage des chantiers, entretien des routes et des infrastructures, sécurisation des zones d'incidents ou maintien de la circulation routière en condition hivernale.

Pendant ces interventions, depuis 2014, 13 agents des directions interdépartementales des routes et des sociétés d'autoroutes ont perdu la vie sur une zone de chantier ou d'intervention et plus de 300 ont été blessés.

## Une campagne nationale à destination des usagers

En lançant la campagne de communication « **Respectez le corridor de sécurité : Ralentissez et écartez-vous au maximum** », le ministère rappelle à l'ensemble des usagers l'absolue nécessité d'appliquer les bons comportements sur la route pour assurer la sécurité de tous les professionnels qui interviennent sur les réseaux routiers français.

### Les bons comportements à adopter

#### En conduisant, être attentif en toute circonstance :

- Ne pas se laisser distraire ;
- Ne jamais rouler sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- Respecter la distance de sécurité avec le véhicule qui nous précède.

#### À l'approche d'un chantier ou d'une zone d'intervention : respecter le corridor de sécurité !

Inscrite dans le code de la route, cette règle impose aux conducteurs d'adapter leur comportement à l'approche d'un chantier ou d'un véhicule en intervention :

- en **ralentissant** ;
- si possible, **en changeant de voie** ;
- sinon, **en s'écartant au maximum**.

Le non-respect de ces consignes est **passible d'une contravention de 4ème classe** (135€ d'amendes).

La campagne sera active du 23 juin au 14 juillet 2025 et sera diffusée en radio et audiodigital avec un volet digital et une diffusion de sets de table dans les restaurants routiers.

### Le plan de prévention renforcé

La campagne s'inscrit par ailleurs dans **un plan de prévention renforcé du ministère mis en œuvre depuis le début de l'année 2024** pour réduire l'accidentalité avec notamment :

- le renforcement de la signalisation des véhicules d'intervention,
- l'installation de radars sur les chantiers,
- la possibilité pour les agents de signaler leur présence à tous les utilisateurs de l'application Waze,
- la détection des trajectoires à risque afin de donner une alerte aux usagers et aux agents.

Philippe Tabarot souhaite à ce titre que la prévention des risques liés aux zones d'interventions des agents des routes soit **mieux intégrée dans la formation initiale et continue des conducteurs** du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Le jeudi  
porté

objectif  
Journal



**MINISTÈRE  
DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DE  
LA DÉCENTRALISATION**

Logement, Transports,  
Ruralité, Ville

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORÊT, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

19 juin, un **arrêté**  
par le Ministre pour  
répondre à cet  
a été publié au  
Officiel.

[Pour plus d'informations sur la sécurité des agents des routes, cliquez ici](#)

« La sécurité des agents des routes en intervention est une priorité absolue. Il est inacceptable que des femmes et des hommes perdent la vie dans l'exercice de leurs missions, au service de tous les usagers. Les automobilistes doivent être pleinement sensibilisés et responsabilisés. C'est tout le sens de cette campagne de communication, lancée à l'approche des départs en vacances, période où des millions de Français empruntent les routes. J'ai également souhaité instaurer une Semaine dédiée à la sécurité des agents des routes. Elle se tiendra chaque année, afin d'inscrire dans la durée cette mobilisation collective et de rappeler l'importance d'une conduite vigilante à l'approche des chantiers et des véhicules en intervention, ainsi que du strict respect des consignes mises en place pour protéger ceux qui veillent à notre sécurité». Pour Philippe Tabarot, ministre des Transports